

# **PROCES-VERBAL**

Assemblée Générale  
13 octobre 1996

La première Assemblée Générale de l'Association des anciens E.S.O.A. du P 32 de l'E.Mi.A.T. s'est réunie à Agen, le dimanche 13 octobre 1996 à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du peloton.

Le quorum étant atteint, puisque 28 membres étaient présents (sur 32 inscrits ce jour-là), l'ordre du jour a été rappelé, tout ses points ont été abordés.

## **1 - RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - Point sur la situation géographique des membres et futurs membres
- 2 - Présentation des statuts de l'association
- 3 - Projet de règlement intérieur
- 4 - Point sur l'ouverture d'un compte bancaire ou postal
- 5 - Précisions sur les modalités de versement des cotisations (point de départ à définir)
- 6 - Choix du graphisme et de la présentation générale de la carte de membre
- 7 - Prévision de budget pour les années 1997 et 1998
- 8 - Communication sur l'existence de l'association
- 9 - Questions diverses

## **2 - RAPPORT MORAL**

La messe prévue la veille à 15 heures n'ayant pu être célébrée, l'Assemblée Générale s'est recueillie au cours d'une minute de silence, au début de la séance, en souvenir des camarades qui nous ont quitté depuis 1972 (six connus à ce jour). Le président, Franck PEBAÏ-ARNAUNÉ a retransmis les amicales pensées des camarades CZWODJDZINSKI, LAVAUD et REYMANN (qui vient de répondre tout récemment), qui souffrent actuellement dans leur chair. Qu'ils trouvent auprès de leurs camarades le réconfort moral modeste que ces derniers peuvent leur apporter, soulignant ainsi l'importance de la cohésion de notre si cher P32. N'hésitons pas à les contacter (téléphone, courrier, ...).

### **3 - BILAN ADMINISTRATIF**

#### **Point sur la situation des membres et futurs membres**

Depuis le 23 mai 1995, date du premier courrier adressé en vue de la création de l'association, un premier bilan peut être établi :

- Nombre d'E.S.O.A. présents à Agen le 1er octobre 1971 :  
ignoré (LEJEUNE s'est proposé de fouiller les archives à Agen pour retrouver la liste)

- Nombre d'E.S.O.A. ayant été classés au C.M.E. et au C.T.E. :  
188 (réf. : courrier adressé aux parents à cette époque)

- Nombre d'E.S.O.A. nommés au grade de caporal :  
165 (Ordre du Corps n°32 en date du 29 mars 1972)

- Nombre d'adresses retrouvées depuis mai 1995 :  
(à quelques erreurs près)

- Nombre de réponses reçues, quant à la création de l'association :  
88 favorables, 1 réponse non ferme, soit près de 75% des anciens contactés.

- Nombre de décès connus :  
6

Sur les listes qui vous sont jointes, manque donc un certain nombre des camarades qui ont été reconnus sur les photos qui ont circulé les 12 et 13 octobre derniers. N'hésitez pas à les rappeler à Régis DIEMUNSCH, notre secrétaire, au cours de votre prochain courrier, même s'il manque quelques éléments (le prénom en particulier). Evidemment, si vous avez des précisions à apporter sur la situation géographique de l'un d'entre eux (même Outre-Mer ou ailleurs dans le monde), réagissez de la manière supra.

Christiane DIEMUNSCH, l'épouse de notre secrétaire, a été félicitée et remerciée pour la qualité de son travail et des services qu'elle rend à l'association. Par son expérience importante et ses conseils éclairés, considérons-la, désormais, comme notre conseillère juridique.

### **4 - PRESENTATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION**

Les statuts, qui avaient été acceptés par les camarades présents à la réunion de Strasbourg, le 1er juin 1996, ont été entérinés au moment de l'officialisation de la création de l'Association (Journal Officiel du 24 juillet 1996, page 3566, § 1611). Adressés avec le présent P.V., ils n'ont fait l'objet d'aucune proposition de modification.

### **5 - REGLEMENT INTERIEUR**

Le règlement intérieur, joint au présent envoi, a été établi au cours de cette Assemblée Générale. Ses articles contiennent des points qui n'ont pas été prévus dans les statuts et précisent quelques-uns de ceux qui y sont évoqués. Ce règlement intérieur est, lui aussi, susceptible d'être modifié.

## **6 - POINT SUR L'OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE OU POSTAL**

L'ouverture d'un compte est dirigée par Jocelyn CHAMERAUD. Pour l'instant, il est question d'effectuer cette opération auprès du service de la Poste. La présence du président et du trésorier étant obligatoire au bureau postal du siège de l'Association, cette manœuvre sera terminée fin novembre, début décembre 1996. En attendant, les cotisations peuvent toujours être adressées au trésorier CHAMERAUD (adresse jointe).

## **7 - PRECISIONS SUR LES MODALITES DE VERSEMENTS DES COTISATIONS**

L'Association étant officiellement créée depuis juillet dernier, (eh oui, déjà !), il a été décidé de solliciter les cotisations à partir de l'année 1996, ne serait-ce que pour couvrir une partie des frais engagés depuis lors (correspondance, papeterie, etc.). Il est, par conséquent, demandé, aux membres qui n'auraient pas encore réglé ces cotisations, de le faire avant la fin de l'année.

A partir de 1997, le versement s'effectuera comme indiqué à l'article 5 du règlement intérieur. Les membres voudront s'y conformer, dans la mesure du possible, afin de faciliter la tâche du trésorier et éviter les tracasseries administratives pour le secrétaire, qui résulteraient du non-respect de la règle choisie.

<b>IMPORTANT</b> : Les chèques seront rédigés à l'ordre de ASSOCIATION P32 EMiA. C.C.P. numéro 41.370 17 Y LA SOURCE
---

## **8 - CHOIX DU GRAPHISME ET DE LA PRESENTATION GENERALE DE LA CARTE DE MEMBRE**

Plusieurs documents (carte de membre, calendrier, en-tête de papier à lettre), qui sont le résultat de la patience et du talent de Régis et Christiane DIEMUNSCH, ont été présentés à l'assistance. Réalisés à partir de la reproduction de l'insigne de l'E.Mi.A.T., ils sont susceptibles d'évolution au même rythme que celle des idées et de la technique.

## **9 - PREVISION DE BUDGET POUR L'EXERCICE A VENIR**

Bilan financier

Eu égard à la "jeunesse" de notre association et de l'inscription trop récente (le jour même de l'Assemblée Générale) de la majorité de ses membres, aucun bilan financier ne peut être établi ; le premier sera réalisé lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration (avant la fin de l'année 1996).

Toujours pour les raisons évoquées à l'alinéa précédent (création récente), il a seulement été question de l'institution d'un "bulletin" ou d'une "plaquette" de liaison où figureraient les mots traditionnels des membres du bureau, les articles que les camarades ne manqueraient pas d'adresser (expériences professionnelles, personnelles, nouvelles humoristiques, dessins, photos, etc.), enfin la place réservée à chaque ancien du P32 (donc depuis le 1er octobre 1971) avec les renseignements le concernant, ainsi que sa photographie.

Compte tenu de ce qui précède, toute idée de projet de budget ou d'utilisation des fonds de l'association, sera le bienvenu.

## **10 - PROCHAINES REUNIONS**

Il était indispensable de se rassembler à Agen, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du P32.

Le principe d'un tour de France a été retenu pour le futur. La prochaine réunion, 1998, aura lieu dans l'Est, en une ville à définir : Strasbourg, Mutzig, Haguenau, ...

La réunion de l'an 2000 est prévue pour le grand "Centre-Ouest) : Laval, Tours, Rennes ont été proposées.

## **11 - COMMUNICATION**

La création de notre association doit être connue, au moins pour que les anciens du P32, qui en ignorent l'existence, puissent nous rejoindre. Il semble donc souhaitable qu'un communiqué soit adressé aux organes de presse, corporatistes ou non, et plus particulièrement à ceux qui sont lus par les transmetteurs. Le président, puisque plus transmetteur, sinon dans l'âme, attend les références des revues les plus connues de l'Arme.

## **12 - CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres, ci-après, ont été élus à l'unanimité des membres présents :

- Président	:	Franck PÉBAÏ-ARNAUNÉ
- Vice-Président	:	Patrick BARZU
- Secrétaire	:	Régis DIEMUNSCH
- Trésorier	:	Jocelyn CHAMERAUD
- Membres	:	Hervé PAPA Philippe GINISTY

## **13 - QUESTIONS DIVERS**

A la demande de l'un des membres, il a été précisé que pouvait appartenir à l'association celui qui a intégré le P32 quartier Valence à Agen le 1er octobre 1971, même s'il a dû, pour diverses raisons, quitter le peloton avant la fin de l'année d'instruction.

Conformément à l'article premier du règlement intérieur, les unités d'active et les garnisons les plus importantes disposent d'un délégué pour assurer la liaison avec les membres du bureau pour toute information complémentaire.

Jocelyn CHAMERAUD pour RENNES, Michel MATHIEU pour METZ, Hervé PAPA pour le 54ème Régiment de Transmissions et Daniel THIELL pour le 44ème Régiment de Transmissions, se sont gentiment proposés afin d'assurer cette mission.

## **14 - VOTE**

L'ensemble des points ayant été évoqués, appelant un vote, a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

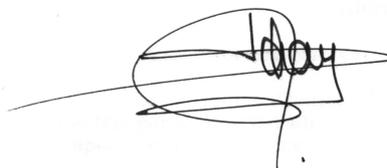
\*  
\* \*

En fin de réunion, notre sympathique camarade Harry DROTZ a pris la parole quelques minutes pour nous faire part, avec toute la passion qui le caractérise, de l'action qu'il mène en Afrique, dans le cadre de l'œuvre humanitaire. Son propos sera complété d'un exposé à paraître dans le futur bulletin de liaison.

Le secrétaire  
Régis DIEMUNSCH

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by several loops and a horizontal line extending to the right.

Le président  
Franck PEBAY-ARNAUNÉ

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'F' followed by several loops and a horizontal line extending to the right.